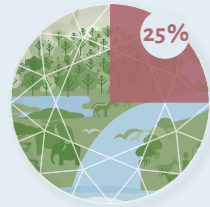
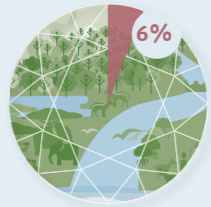


LES ACTIFS NATURELS PROTÉGÉS DE L'AFRIQUE

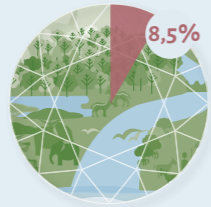
AUJOURD'HUI, LES STOCKS DE CAPITAL NATUREL PROTÉGÉS SONT EN DANGER...



DÉGRADATION :
40 PAYS : ¼ DE LA SUPERFICIE DES AIRES PROTÉGÉES SE DÉGRADENT.



DÉFORESTATION :
6% DES FORÊTS PROTÉGÉES ONT ÉTÉ PERDUES DEPUIS 2000.

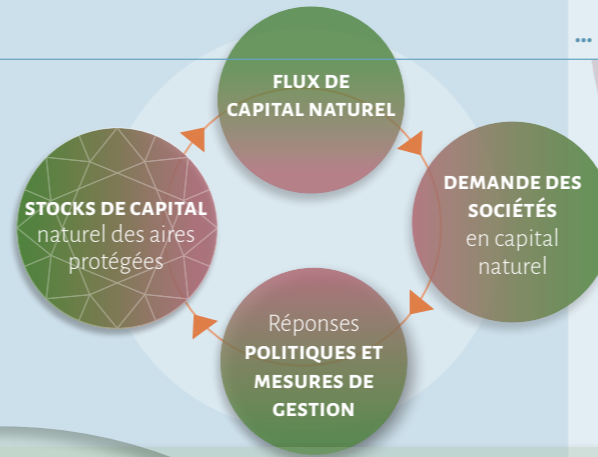


CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES : 8,5% DES TERRES CULTIVÉES D'AFRIQUE SE TROUVENT À L'INTÉRIEUR D'AIRES PROTÉGÉES

LE DÉFI DE LA PRÉSERVATION

Aujourd'hui, 30% des Africains vivent à proximité d'aires protégées. Mais, tandis que les besoins de développement urgents se traduisent par de fortes pressions qui menacent l'intégrité écologique de ces espaces, les multiples avantages qu'ils apportent sont encore mal compris et leur valeur en tant qu'actif naturel reste largement méconnue.

Une **CONCEPTION INCLUSIVE DU CAPITAL NATUREL** permet de mieux comprendre la dépendance des sociétés à la nature :



... ET RISQUENT DE CONTINUER À SE DÉGRADER SI LES EFFORTS NE SONT PAS INTENSIFIÉS

DANS LES AIRES PROTÉGÉES, LA DÉFORESTATION NETTE ATTEINDRA

10%.

ET LA SUPERFICIE DES TERRES DÉGRADÉES AUGMENTERA DE PLUS DE

40%.

LES INVESTISSEMENTS DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX D'AIRES PROTÉGÉES SONT PAYANTS ET LES RATIOS BÉNÉFICES-COÛTS SONT DE L'ORDRE DE :

8:1 EN ÉTHIOPIE

8:1 EN ZAMBIE

9:1 EN NAMIBIE

EN AFRIQUE, DES SECTEURS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES ESSENTIELS DÉPENDENT DES SERVICES

RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE

Les aires protégées africaines stockent plus de 60 Gt de carbone. En limitant leur déforestation et leur dégradation, il serait possible d'éviter de 8,7 à 10,9 milliards d'USD de coûts sociaux liés aux dommages climatiques chaque année d'ici à 2030.

TOURISME

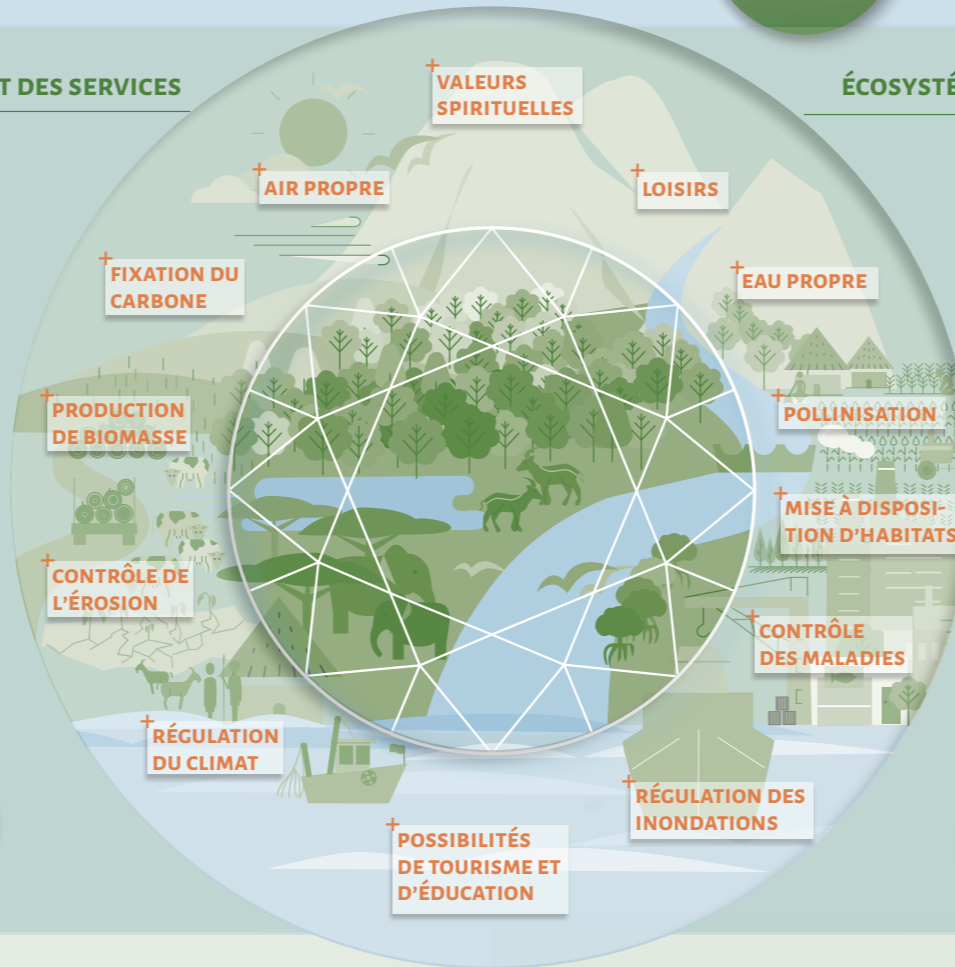
L'écotourisme génère 50 milliards de dollars par an et 10 millions d'emplois. Le tourisme animalier représente 88% du chiffre d'affaires des voyages en Afrique.

PÊCHE

Parmi les 10 plus grands pays de pêche africains, 5 préfèrent pêcher à proximité d'aires marines protégées.

RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX ÉVÈNEMENTS NATURELS EXTRÊMES

Plus de 11 millions de personnes bénéficient de la protection côtière fournie par les mangroves ; pourtant, seulement 34% des mangroves d'Afrique sont protégées.



ÉCOSYSTÉMIQUES FOURNIS PAR LES AIRES PROTÉGÉES

HYDROÉLECTRICITÉ

Des aires protégées fournissent de l'eau propre et stable à 8 centrales hydroélectriques majeures d'Afrique de l'Est, assurant jusqu'à 73% de la production nationale d'électricité.

SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'eau reçue par 40 des 50 plus grands réservoirs d'eau d'Afrique provient en partie d'aires protégées.

SANTÉ PUBLIQUE

Les aires protégées ralentissent la déforestation et limitent ainsi l'incidence et la propagation du paludisme et de zoonoses telles que la maladie à virus Ebola.

VILLES RÉILIENTES

Les aires protégées améliorent la résilience et les conditions de vie de plus de 1 200 villes africaines, notamment à travers la régulation de la qualité de l'air et du climat local.

SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES

En Afrique, 28,5% de la superficie totale de terres cultivables (soit 1 million de km²) se trouvent dans des aires protégées (8,5%) ou dans un rayon de 10 km autour d'aires protégées (20%), ce qui leur permet de bénéficier de services écosystémiques.

UTILISATION D'UNE CONCEPTION INCLUSIVE DU CAPITAL NATUREL DANS SIX PAYS AFRICAINS

MAROC
L'utilisation des terres et la rareté de l'eau lient les peuples et les écosystèmes, des montagnes jusqu'à la côte.

MAURITANIE
S'appuyer de la pêche et d'autres bénéfices des parcs pour positionner un site RAMSAR dans un contexte de développement régional.

CÔTE D'IVOIRE
Un parc national urbain pour prévenir la pollution de l'eau et la fermeture des puits adjacents.

ÉTHIOPIE
Les investissements dans les ressources naturelles protégées d'Éthiopie sont rentables sur le plan économique et social.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Établir le rôle du nouveau parc en tant que source de moyens de subsistance locaux et d'autres bénéfices.

MADAGASCAR
La modélisation de l'érosion et des systèmes hydrologiques illustre la contribution du parc à la sécurité alimentaire et hydrique régionale.

UNE VISION ÉLARGIE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE

LA CONSERVATION DE LA NATURE EST MAL ARMÉE FACE À LA VITESSE ET À L'AMPLEUR DES CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX. ELLE VA DEVOIR PASSER DU STATUT DE PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL À CELUI DE PROBLÈME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

1. Elle vise un vaste ensemble d'objectifs (au-delà de la simple biodiversité) pour également garantir les bénéfices liés au capital naturel.
2. Les aires protégées font partie intégrante de paysages multifonctionnels, sachant que la préservation des actifs naturels dépasse largement leurs limites.
3. Ceci nécessite diverses combinaisons d'objectifs, de gouvernance et de gestion des aires protégées, ainsi que des approches non basées sur les aires protégées.
4. Les gouvernements, les philanthropes et les professionnels encouragent, financent et suivent ces multiples trajectoires de préservation.
5. Les défenseurs de l'environnement sont également « gestionnaires des bénéfices publics de la nature ».

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Renforcer la **GOVERNANCE ÉQUITABLE** en réponse aux demandes de capital naturel

Faire le lien entre les aires protégées et les **PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT SOCIÉTALES**

Intégrer les **VALEURS DE LA NATURE** en tant qu'éléments décisifs des politiques

Aligner et mobiliser des **FINANCEMENTS PROVENANT D'AUTRES SECTEURS** tels que le climat ou les infrastructures

Orienter les débats sur **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU-DELÀ DES AIRES PROTÉGÉES**